

Centre de Loisirs « Les Cigales »
Commune de Souillac
BP 50011
46200 SOUILLAC
Tél. : 06 74 07 35 76 (Directeur)
05 65 32 75 47 (Site école Maternelle)
e-mail : alsh.les.cigales@gmail.com

Souillac, le 2 septembre 2011

PRESENTATION DU CENTRE DE LOISIRS ó Enfants de 3 à 5 Ans

Madame, Monsieur,

Je tiens à vous présenter le fonctionnement du Centre de Loisirs de la Commune de Souillac :

- Le Centre de Loisirs « Les Cigales » est ouvert tous les mercredis, pendant les petites vacances ainsi que pendant les vacances d'été, **sauf la semaine entre Noël et le Jour de l'An ainsi que la dernière semaine du mois d'août**;
- Pendant ces jours de fonctionnement, le Centre de loisirs est **ouvert de 7h45 à 18h00**;
- Les temps d'accueil se font de 7h45 à 9h30 le matin et de 13h15 à 14h30 l'après-midi. (En raison des activités prévues, nous vous demandons de bien vouloir respecter ces horaires);
- Les enfants peuvent fréquenter le Centre de Loisirs à la demi-journée sans le temps de repas, à la demi-journée avec le temps de repas, à la journée sans le temps de repas, ou à la journée avec le temps de repas;
- Les repas et les goûters devront être fournis par les familles (possibilité de réchauffer les repas au moyen d'un four à micro-ondes), les gamelles et les affaires devront être marquées au nom de vos enfants;
- Des programmes d'activités vous seront distribués tout au long de l'année pour des périodes de 2 mois qui vous préciseront les thèmes, les activités, les sorties et toute autre information importante. Sur ces programmes, vous trouverez des **bulletins de pré-inscription** que nous vous demandons de bien vouloir nous retourner afin de préparer au mieux l'accueil de vos enfants; de plus, si la capacité d'accueil venait à être atteinte, priorité serait donnée aux enfants pré-inscrits;
- Les enfants de 3 à 5 Ans seront accueillis dans les locaux de l'école maternelle de Souillac par Mesdames Patricia Rabelle, Muriel Fort et Christelle Castagné pendant les mercredis;
- Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Mesdames Patricia Rabelle et Muriel Fort, ou bien contacter Monsieur Florent Favarel, Directeur du Centre de Loisirs, en composant le numéro de téléphone figurant en tête de ce courrier, ou bien encore nous adresser un mail à l'adresse ci-dessus;

Tarifs, mode de paiement et inscription :

Un dossier d'inscription est à compléter, il peut être retiré auprès de Mesdames Patricia Rabelle et Muriel Fort (école Maternelle), au bureau du Centre de Loisirs (au-dessus de la Police Municipale), à l'accueil de la Mairie, ou sur le site internet de la mairie de Souillac (www.souillac-sur-dordogne.fr); vous devez joindre à ce dossier un certificat de vaccination de votre enfant (ou photocopie du Carnet de Santé) ainsi qu'une attestation d'assurance extrascolaire.

Les tarifs comprennent :

- Une tarification en fonction des présences et du quotient familial(voir tableau ci-après);
- Des suppléments éventuels lors des sorties qui vous seront communiqués dès la programmation de ces sorties;
- Le Centre de Loisirs étant une structure Municipale, les règlements sont à effectuer à l'ordre du Trésor Public mais adressés au Centre de Loisirs;
- Nous acceptons les « Titres évacion CAF », les « Chèques ANCV », les « Bons MSA », les règlements par chèque ou encore les règlements en espèces.

Pour tout complément concernant les aides dont vous pouvez bénéficier, n'hésitez pas à contacter Florent Favarel, Directeur du Centre de Loisirs.

Les tarifs ci-après sont majorés de 10% pour les familles ne résidant pas à Souillac et sont valables depuis le 1er Janvier 2011.

Tarifs applicables à compter du 1er Janvier 2011 suite à la délibération prise en Conseil Municipal du 16 décembre 2010 :

	1ère Tranche QF < 600 p		2ème Tranche 600 p <= QF < 900 p		3ème Tranche 900 p <= QF	
	<i>Commune</i>	<i>Hors Commune</i>	<i>Commune</i>	<i>Hors Commune</i>	<i>Commune</i>	<i>Hors Commune</i>
½ Journée Sans Temps de Repas	4,00 p	4,40 p	4,50 p	4,95 p	5,00 p	5,50 p
½ Journée Avec Temps de Repas	6,00 p	6,60 p	6,50 p	7,15 p	7,00 p	7,70 p
Journée Sans Temps de Repas	7,50 p	8,25 p	9,00 p	9,90 p	9,50 p	10,45 p
Journée Avec Temps de Repas	9,50 p	10,45 p	11,00 p	12,10 p	11,50 p	12,65 p
Forfait 5 Journées Consécutives Avec Temps de Repas	37,50 p	41,25 p	45,00 p	49,50 p	47,50 p	52,25 p

Supplément Sorties :

- Sortie payante Souillac : **1,50 p**
- Sortie neige, grandes sorties bus (>100 Km A-R) : **15,00 p**
- Sorties bus (<100 Km A-R) : **10,00 p**
- Mini-Camp : Nuit par enfant : **15,00 p**
- Mini-Camp : Journée par enfant ne dormant pas : **5,00 p**
- Piscine Municipale : **Gratuit dans le cadre de l'Accueil de Loisirs.**

Toute l'équipe d'animation se joint à moi pour vous souhaiter une agréable rentrée et vous donne rendez-vous dès le mercredi 7 septembre pour des activités diverses et variées.

Le Directeur,

Florent FAVAREL